



16ème législature

Question N° : 14543	De M. Florian Chauche (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Territoire de Belfort)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique >accidents du travail et maladies professionne	Tête d'analyse >Prévention et protection des sapeurs-pompiers	Analyse > Prévention et protection des sapeurs- pompiers.
Question publiée au JO le : 30/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Florian Chauche alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la nécessité de mieux prévenir, prendre en compte et reconnaître l'exposition aux risques des sapeurs-pompiers professionnels. M. le député a en effet été interpellé par la Fédération autonome des sapeurs-pompiers professionnels, qui demande au Gouvernement de légiférer pour protéger les sapeurs-pompiers, qu'ils soient professionnels ou volontaires. Ceux qui portent secours et assistance aux concitoyens et concitoyennes sont en effet exposés à de nombreux risques : fumées toxiques, particules amiante, retardateurs de flammes, perturbateurs endocriniens et reprotoxiques, polychlorobiphényles, hydrocarbure aromatique polycyclique. Alors qu'en France un seul cancer a été reconnu comme maladie professionnelle, outre-Atlantique 19 cancers sont reconnus dans certaines provinces canadiennes et jusqu'à 28 dans l'État du Nevada. Si M. le ministre a récemment fait part de sa volonté de mener une étude épidémiologique pour mesurer l'exposition professionnelle aux risques des sapeurs-pompiers, M. le député souhaite faire remarquer que des décisions peuvent être prises immédiatement et ce afin de renforcer la prévention et l'information, afin de doter les sapeurs-pompiers de moyens de protection individuelle plus performants et plus protecteurs. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre pour mieux protéger les 250 000 sapeurs-pompiers professionnels, volontaires et militaires du pays.